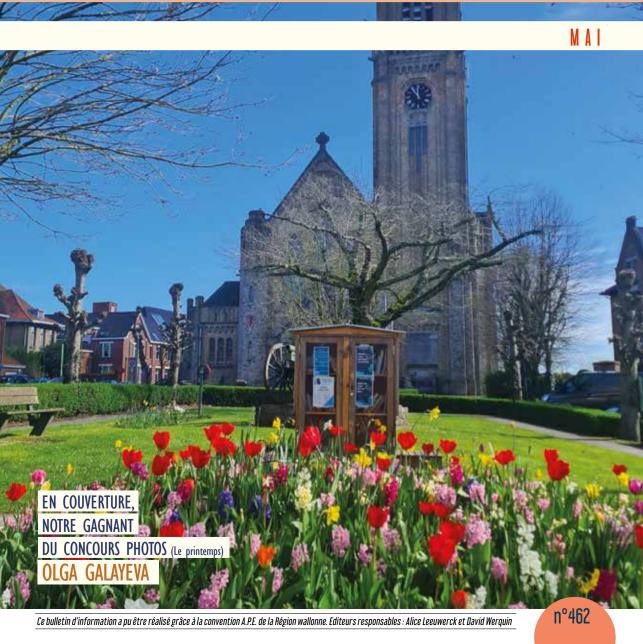
# <u>VIVREÀ</u>





# INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

# Permanences

de la Bourgmestre et des mandataires de la majorité

RDV avec la Bourgmestre Alice Leeuwerck et les Échevins Philippe Mouton et Didier Soete, tous les jours sur rendez-vous auprès du Secrétariat (056/56.10.24) à Comines, Warneton et Ploegsteert.

#### Toujours à votre écoute!

#### Pour nous contacter:

- Alice Leeuwerck : bourgmestre@villedecomines-warneton.be
- Philippe Mouton: philippe.mouton@villedecomines-warneton.be
- Didier Soete : didier.soete@villedecomines-warneton.be
- David Kyriakidis : david.kyriakidis@villedecomines-warneton.be

Madame la Bourgmestre Alice Leeuwerck tiendra une permanence le mardi 14 mai 2024 de 10h à 12h à la Maison de Village rue Fosse aux Chats, 10 7780 Comines Ten-Brielen Sans rendez-vous.

#### **Permanences** des mandataires de l'opposition Permanences sur rendez-vous uniquement.

- Samedi 09h à Warneton (Hôtel de Ville)
- Samedi 10h à Ploegsteert (Hôtel de Ville)
- Comines Uniquement sur rendez-vous

Nous vous recevons sur rendez-vous toute la semaine dans les Hôtels de Ville ou nous nous déplaçons chez vous à votre meilleure convenance.

- Jean-Jacques Pieters : pietersjj@gmail.com ou Messenger
- Marie-Eve Desbuquoit : marie-eve.desbuquoit@villedecomines-warneton.be ou Messenger.

## Permanences des mandataires de l'opposition

- Clémentine Vandenbroucke :
  - clementine.vandenbroucke@villedecomines-warneton.be
  - Possibilité de rendez-vous
- David Werquin : david.werquin@outlook.be 0474568623



# L'ADMINISTRATION COMMUNALE SERA FERMÉE LES 1<sup>ER</sup>, 8, 9 ET 20 MAI

### L'Hôtel de Ville de Comines | Place Sainte-Anne, 21

- Le lundi de 08h30 à 12h et de 14h à 16h30
- Le mardi de 08h30 à 12h Fermé l'après-midi
- Le mercredi de 08h30 à 12h et de 14h à 16h30
- Le jeudi de 08h30 à 12h Fermé l'après-midi
- Le vendredi de 08h30 à 12h et de 14h à 16h

  Pour les services Population État civil :

  Uniquement sur rendez-vous de 16h à 18h

  https://www.villedecomines-warneton.be/
  fr/a-la-une/prendre-un-rendez-vous-en-ligneavec-votre-service-population-et-etat-civil ou au
  056/56.10.20

<u>Pour les services Urbanisme - Environnement</u> : Uniquement sur rendez-vous de 16h à 20h

► Le samedi de 09h à 12h

Pour les services Population - État-civil :

Uniquement sur rendez-vous https://www.ville-decomines-warneton.be/fr/a-la-une/prendre-unrendez-vous-en-ligne-avec-votre-service-population-et-etat-civil ou au 056/56.10.20

## L'antenne de Warneton | Place de l'Abbaye, 3

Tél.: 056/55 96 10

- Le mardi de 13h à 16h30
- Le jeudi de 13h à 16h30

# L'antenne de Ploegsteert | Place de la Rabecque, 1

Tél.: 056/58 89 12

- Le lundi de 08h30 à 12h
- Le mardi de 08h30 à 12h
- Le mercredi de 08h30 à 12h et de 14h à 16h30
- Le jeudi de 08h30 à 12h
- Le vendredi de 08h30 à 12h
- Le 1er samedi de 09h à 12h sans rendez-vous

# BlueWalks 2024

Dimanche 5 mai | 10h-12h30 «A vélo sur le chemin du souvenir» Départ et arrivée : Plugstreet 14-18 experience











**ACADÉMIE** DES BEAUX-ARTS DE COMINES-WARNETON une implantation de l'École des Arts de Tournai

# PORTE OUVERTE EXPO LES 25 & 26 MAI 2024

vernissage samedi 25 mai 11h a Houthem

DESSIN PEINTURE SCULPTURE HISTOIRE DE L'ART PLURIDISCIPLINAIRE

enfants - ados - adultes

Installations, exposition des travaux Rencontre avec les professeurs Visite libre des classes

#### COMINES WARNETON (HOUTHEM)

18, rue d'Hollebeke (toutes disciplines) le 25 de 10h à 18h, le 26 de 14h à 18h

LE BIZET (SALLE POLYVALENTE) 3, rue des Trots Evéchés (plunidisciplimaire entants ados adultes) le 25 de 10h à 18h

ates internet : ace commes werneron be - accredesima fournal be countats : contactifieda commes warneron be - ecoledisaansistournal Tel. - 32/056 65 48 39 (Houthem-repondeut) - 32/0586 21 31 59 (Tou















## Mémorial VDB Forever PLOEGSTEERT



#### SAMEDI 1 JUIN COURSES CYCLISTES

12h Course U17 14h30 Course U19

17h30 Ride For Frank

#### **DIMANCHE 2 JUIN**

de 7 à 10h

Randonnée cyclotouriste et marche

Place de la Rabecque Ploegsteert





## ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES ET LAST POST

# ENTENTE DES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES DE COMINES-WARNETON



### CÉRÉMONIES ET ACTIVITÉS PATRIOTIQUES | MAI

### DIMANCHE 05 MAI 2024

**JOURNÉE FNC WARNETON** 

COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE 40-45

09h15 rassemblement à l'église | 09h30 Messe

10h20 Rassemblement et Cérémonie au Monument aux Morts

## DIMANCHE 05 MAI 2024

15h55 hommage de l'Entente Patriotique à la Stèle Sergent-Pilote RIBOUT

## **SAMEDI 25 MAI 2024**

#### COMMÉMORATION DE LA BATAILLE DU CANAL

14h30 rassemblement et cérémonie au cimetière de Comines 15h15 cérémonie au Mémorial de la Bataille du Canal

# MUSEE "PIONIER BLOCKHAUS 14-18" CHANGEMENT OUVERTURE 2024

Sur Réservation de mai à novembre.

Pour les individuels et les groupes. Petit musée 14-18 pionnier à l'intérieur d'un blockhaus allemand de la grande guerre rue des Arts Comines, (à côté du musée de la rubanerie)

#### TARIF UNIQUE: 1€

Ancien Combattant : gratuit Enfant –10 ans : gratuit (Hors groupe scolaire) <u>RENSEIGNEMENTS</u> : Comité de la Bataille du Canal 00 33 (0)681205116 – f.maekelberg@gmail.com

# **CÉRÉMONIES DU LAST POST**

(FACE AU MÉMORIAL DE PLOEGSTEERT À 19H)

## VENDREDI 3 MAI 2024

Associations patriotiques belges et françaises Mouvement dynastique belge – Chorale Ploegsteert + défilé

## VENDREDI 7 JUIN 2024

25ème année du Last Post. British Légion d'Ypres Écoles primaires de l'entité de Comines-Warneton



Mercredi 8 mai à 14h30 Arsenal - rue de la Procession 47 Tarif : 5 €

#### LA FABRIQUE DE LA DEMOCRATIE

Une exposition interactive du Musée BelVue



Durant une visite de la Fabrique de la Démocratie, mettez-vous en situation ...Venez réfléchir, discuter et remettre en question vos valeurs et opinions. Venez découvrir quel acteur de la démocratie vous êtes!

Du 13 au 25 mai 2024 Arsenal - rue de la Procession 47 Tarif : 6 € (sur inscription sauf les samedis de 14h à 17h)





Des histoires osées pour un public averti Lecture-spectacle

> Mercredi 22 mai à 20h00 Lieu secret - Interdit au moins de 16 ans Tarif : 15 - 13 - 10 €

Infos & réservations Billetterie de l'arsenal rue de la Procession 47 7780 Comines www.cccw.be +32 (0) 56 / 56 15 15









À L'ARSENAL - GRATUIT

RENCONTRE EXCEPTIONNELLE

suivie d'une séance de dédicaces

47, rue de la Procession - 7780 Comines B





## LES BIBLIOTHÈOUES SONT FERMÉES LE MERCREDI 1<sup>IRI</sup> MAI ET DU JEUDI 9 MAI AU SAMEDI 11 MAI INCLUS





## **BIBLIOLYS** ASBL

+32 (0)56 55 49 58 info@bibliolys.be www.bibliolys.be BiblioLys

#### COMINES

Au Pavillon 21, chemin du Moulin Soete 13H - 18H MARDI 10H - 18H MERCREDI JEUDI 13H - 18H 13H - 18H VENDREDI SAMEDI 9H - 13H

#### HOUTHEM 18, rue d'Hollebeke

MARDI 15h - 18h PLOEGSTEERT

Place de la Rabecque LUNDI 16h30 - 18h30 JEUDI 16h - 18h

#### WARNETON

11b. Place de la Station MERCREDI 15h30 - 18h30

#### LE BIZET

24, rue du Touquet MERCREDI 14h - 16h VENDREDI 16h - 18h



Chantal: (+32) 474 042 867 | Elodie: (+32) 474 042 970

Infos et réservations : Les réservations se font uniquement par mail via : contact@sidecasbl.be ou par téléphone au 056 336 559. Le paiement se fera sur place lors du passage des animateurs.









Le service technique a encore une fois mis son savoir-faire au service d'aménagements diversifiés afin de valoriser certains endroits et en mettant en évidence nos centres-villes et certains coins de notre belle entité.

Merci à lui pour ce travail exemplaire apprécié par la population de Comines-Warneton et ses visiteurs.

Un mur composé de 100 columbariums a été construit par le service technique dans le cimetière du Bizet situé rue du Touquet. Ce mur d'une longueur de 50 mètres sécurisera le cimetière et servira de séparation avec la salle des Sports du Bizet.

Des travaux de nettoyage et de sablage des

trottoirs sont actuellement effectués dans le centre-ville du Bizet. Les rues concernés sont, en partie, la rue d'Armentières, la rue du Touquet, la rue du Centenaire, la rue des 3 Evêchés et la place du Marché.

Les trottoirs retrouveront donc leurs couleurs d'antant.









# **DÉCLARATIONS D'IMPÔTS**

Nous avons été informés de permanences du SPF Finances pour vos déclarations d'impôts.

- Fixez vite un rendez-vous : 02 575 56 67 | www.declaration.belgique.be
- Une question sur votre proposition de déclaration simplifiée : 02 572 57 57

# Maison de l'Emploi de Comines-Warneton

Rue de la Morte-Lys 99 - 7780 Comines - 056/85 13 06

La maison de l'emploi sera exceptionnellement fermée les 1, 9, 10 et 20 mai 2024

#### **☑** Carrefour des Métiers Mouscron

Permanences pour informations sur les métiers et les formations. Tous les mercredis matin. Plus de renseignements : 056/85 13 06 ou maisondelemploi.comines@forem.be

#### **☑** Jobcoaching MireWapi.

Intéressé(e) par un accompagnement dynamique et individualisé dans votre recherche d'emploi ? Inscription au : 0491/37 53 25 (M<sup>me</sup> Thomas Nathalie)

✓ Centre des Validations des Compétences Les compétences mais pas le diplôme ? Validez vos compétences de cariste

et d'installateur sanitaire

<u>Plus de renseignements</u>: cvdc.be ou au 0800/939 47

#### ☑ Agilitas - Agence Agilitas Menen

Permanences pour informations sur les métiers en intérim.

Une fois par mois le mercredi matin Plus de renseignements : 056/85 13 06 maisondelemploi.comines@forem.be

✓ Formation aide-ménagère Formation Entretien des espaces verts Plus de renseignements: infos@regiedesquartiers.be ou au 056/58.93.47

#### ☑ De l'aide pour la recherche d'emploi?

Aide à la construction du CV et de la lettre de motivation

Sur rendez-vous au 056/85 13 06

Mettez à jour votre dossier sans vous déplacer : 0800/93 947

Réinscription, changement d'adresse, déclaration d'une occupation

### Heures d'ouverture des bureaux

Lundi / Mercredi / Vendredi

08h30 > 12h

Mardi / Jeudi

Fermé

Pour s'inscrire, chercher un emploi, une formation ou mettre à jour son dossier : **leforem.be** 

# COMINES CONTACT CULTURE - Offre d'emploi 2024 -

L'asbl Comines Contact Culture recherche pour son service radio (Libellule Fm), la radio associative de Comines-Warneton, reconnue par la Communauté française de Belgique.

# UN(E) EMPLOYE(E) POLYVALENT(E) - en contrat mi-temps (19h/semaine) pour engagement fin juin 2024.

Vous assurez un support opérationnel pour l'organisation de la radio locale. Notamment pour le développement et le suivi de la médiation socioculturelle et l'aide à l'expression ainsi que la promotion des activités associatives et sportives locales. Vous participez à la gestion administrative de l'asbl et veillez à la gestion du stock, le suivi des dossiers de reconnaissance par la Fédération Wallonie Bruxelles, ainsi qu'aux tâches administratives et techniques quotidiennes et inhérentes à la vie de la station radio.

#### Conditions administratives requises:

- Impérativement être dans les conditions APE

Le candidat doit jouir des droits civils et politiques et fournir les documents suivants :

- Un CV détaillé avec Photo et une lettre de candidature manuscrite.
- Une copie du diplôme de base avec, si nécessaire une attestation de l'expérience requise.
- Une copie de la carte d'identité.
- Un certificat de bonne vie et mœurs (extrait du casier judiciaire (modèle 2).
- Conformité au Système APE Forem (le Passeport APE)

Vos demandes de renseignements et candidatures doivent parvenir par écrit (courrier postal ou par mail) adressé à :

#### Monsieur David Werquin.

Président de l'asbl «Comines contact culture» Par Courrier postal:

Rue de la Procession 45 - 7780 Comines Ou par Mail :

libellulefm@gmail.com & 2clercq@gmail.com

au plus tard le 10 mai 2024 / sous peine d'irrecevabilité - les dossiers incomplets ne seront pas retenus.

Pour plus de détails, retrouvez l'offre d'emploi complète sur le site <u>www.radiolibellule.be</u>







# Pourquoi avoir dénommé le STADE REMI CARLIER?

Bienvenue au 101, chemin du Moulin du Boeuf à 7784 Bas-Warneton où le 28 mai 1983, les Autorités communales inauguraient le Stade Remi Carlier utilisé (mais pas que) par la Jespo Bas-Warneton.

Remi Carlier (1903-1987), veuf de Maria Benoît (1915-1957) ont eu 6 enfants dont Frans qui a occupé la fonction de 1er secrétaire du club de 1973 à 1988 et 2ème président de 2001 à 2009. Brigitte, épouse de Jean-Marie Déruwé, tous deux, également pionniers au sein des bénévoles du club.

Tout a commencé par la démolition et la récupération de briques d'un corps de ferme situé à Geluwe qui ont été acheminées par les dirigeants, les joueurs ainsi que les bonnes volontés comme Michel Loridan (transporteur) vers le chemin des Hirondelles dans la cour de Remi Carlier qui s'est ensuite chargé de les nettoyer et ensuite réutilisées dans la construction des nouveaux vestiaires et buvette du nouveau complexe sportif dont les plans avaient été établis par Hugo Vermeersch, 1er président du club (1971-2001).

Mais, où jouait donc l'équipe de foot des Bas-Mountches (JS Bas-Warneton), constituée en février 1971 à la suite de feu, la JA Warneton mais dont la 1ère AG s'était tenue dès 1969 dans la salle communale du village?

Gracieusement dans la prairie de Remi avec une inauguration du 1er terrain, Remi Carlier en 1970 que les Rouges & Blancs allaient devoir quitter à cause du tracé de la RN 58.

Transfert vers le centre du village, dans la prairie de M. Bosschaert, dont l'exploitation agricole sera reprise par un jeune couple qui nous laissera quand même montée pour la première fois de notre jeune histoire (5ème saison en P4) en 1981.

Puis, retour dans notre quartier de la Garde Dieu où en reconnaissance depuis plus de 40 ans, la R.Jespo Comines-Warneton et prochainement la R.JH Comines (Royale Jespo Houthem Comines) poursuivra d'écrire de nouvelles pages de l'histoire du matricule "2298" dans un stade Remi Carlier, façonné et que nous espérons être rénové dans l'esprit des "Copains d'Abord", la devise du club.

Jacques Vandermarlière

# SPORT\_\_\_\_

Redéfinissons la mobilité avec des vélos adaptés pour tous ! Vélo PMR disponible à la location, du lundi au vendredi à l'AGISC.

◆ Formation obligatoire d'environ 45 min avant une première utilisation.

◆ Pour plus de renseignements, rendez-vous sur : https://www.villedecomines-warneton.be/servicedes-sports/reservations/locations-du-velo-pmr#section-velo-pmr

# SAVE THE DATE



# **SAVE THE DATE**



Sport & nature Le 21 juin 2024 de 14h à 17h

ACAMA - Stage interne de judo et ju-jitsu Du 06/05 au 08/05 056/55 90 56 - info@acama.be

# Vers des centres-villes apaisés !

# Réaménagement du plateau de la Gare :

Le cheminement cyclo-piéton et la traversée du carrefour rue de la Gare - rue des Déportés sont accessibles à l'ensemble des usagers.

Veuillez faire attention à la signalisation mise en œuvre en tenant compte également que les modes actifs aux différents carrefours ne sont pas prioritaires!

La gare de bus sera à nouveau en fonction au plus tard le 06 mai 2024 sur le site rénové, rue du Chemin de Fer.

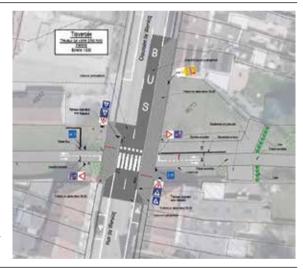


## Entrée Nord du Parc :

La réalisation du cheminement cyclo-piéton est en cours de réalisation.

Des travaux d'impétrants (Ores, Proximus) auront lieu à partir du 15 mai 2024 dans la traversée de la rue de Wervik. Le SPW (Service Public de Wallonie) interviendra durant les mois de juin et juillet 2024 pour sécuriser la traversée cyclo-piétonne et mise en conformité du quai de bus.

Veuillez trouver le plan de l'aménagement ci-contre.





Afin de garantir la sécurité de l'ensemble des usagers, voici un petit rappel lors des dépassements des modes actifs hors zone cyclable.



# **Quelles sont les étapes ?**

Le PCM est structuré en 3 phases de travail :

Phase 1 : Etat des lieux et diagnostic
Phase 2 : Définition des objectifs
Phase 3 : Plan d'actions concrètes pour
améliorer la mobilité

Le PCM intègre un processus d'informations et de co-construction à toutes les phases de son élaboration. Il est le fruit d'une concertation et d'une coordination avec des représentant•e•s des organes communaux et régionaux de la mobilité : le Collège Echevinal, le Conseil Communal, les services administratifs, la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM), la Commission communale de Sécurité (CCS), la Zone de Police, le TEC, la SNCB, les sociétés de transport De Lijn et Ilévia (vu notre situation transfrontalière), l'Intercommunale IEG, les associations de mobilité...

# Comment s'informer et participer en tant que citoyen.ne ?

Plusieurs moments de participation sont/ont été organisés aux différentes étapes :

En phase de diagnostic, une enquête en ligne a été diffusée auprès de la population durant l'été 2022, récoltant près de 350 réponses. Cette enquête a permis d'appréhender les habitudes et pratiques de déplacements des cominois.es ainsi que leur avis de satisfaction sur les projets de mobilité.

Le PCM sera également soumis à la consultation de la population lors de l'enquête publique en fin de processus.

# Qu'avons-nous déjà appris grâce au PCM ?

Le diagnostic de la mobilité actuelle (phase 1) a été réalisé et des objectifs à atteindre (phase 2) ont été définis. Ces deux phases ont été co-construites avec les représentant•e•s communaux et régionaux.

### Synthèse du diagnostic de mobilité (phase 1) :

Le diagnostic a mis en évidence la particularité de Comines-Warneton, dans sa situation transfrontalière et avec un territoire étendu, où les enjeux en matière de mobilité sont nombreux, entre autres :

 Les deux centres urbains plus denses (Comines et Le Bizet), où les enjeux pour les piétons sont renforcés, sont bien aménagés pour les piétons

- et les PMR. Ces aménagements pourraient désormais être étendus dans les centres pour garantir leur continuité et accessibilité.
- Le réseau cyclable bénéficie de la présence du RAVeL et de chemins de halage le long de la Lys. Les aménagements cyclables augmentent mais l'absence de connexion sécurisée vers l'Ouest du territoire (Ploegsteert et Le Bizet) reste le plus gros point noir des modes de déplacement actifs.
- Bien que l'offre soit insuffisante, la commune est desservie par des bus TEC et De Lijn (ainsi qu'llévia en offre frontalière) et des trains de la SNCB qui desservent principalement les villes flamandes d'importance à proximité (plus de ligne de directe vers Bruxelles au départ de la gare de Comines).
- La mobilité scolaire est un des enjeux majeurs à Comines-Warneton. La présence de nombreuses écoles sur le territoire suppose des enjeux en matière de stationnement, de circulation et de sécurité. Certaines mesures ont déjà été entreprises pour sécuriser les abords des écoles (zones 30, rues scolaires, marquages au sol, mobilier urbain, ...).
- En matière de sécurité routière, la configuration de certaines voiries peut s'avérer accidentogène : des voiries rectilignes qui favorisent les prises de vitesse, dangereuses à leurs intersections et/ou en mauvais état. C'est par exemple le cas du plateau de la Gare à sécuriser pour tous les modes de déplacement, de certaines nationales (N515, ...) et des croisements importants tels que le "carrefour du Gheer" ou le "carrefour des 4 Rois".
- Le désengorgement du stationnement automobile dans les centres urbains est aussi un enjeu spécifique de mobilité, pour rendre davantage attrayante l'offre en stationnement hors-voirie (parkings de délestage, ...).

#### Synthèse des objectifs de mobilité (phase 2) :

Les objectifs fixés dans le PCM s'inscrivent dans la stratégie de mobilité du Gouvernement Wallon \*FAST - Vision 2030 : Fluidité - Accessibilité - Sécurité/Santé - Transfer modal \*.

Ils visent à valoriser une mobilité durable avec un recours accru à la multimodalité et aux modes alternatifs à la voiture individuelle. Le PCM comporte 11 volets d'objectifs, structurés par modes de déplacement et grandes thématiques transversales : encourager l'utilisation de la marche et améliorer la mobilité des personnes à mobilité réduite, encourager l'utilisation du vélo, encourager les déplace-



# Aménagements des zones cyclables :

Des zones cyclables ont été aménagées dans diverses rues de Warneton durant la seconde quinzaine du mois d'avril 2024 à savoir :

Rempart Volbrecht, Rue du Moulin à Eau, Rempart Godtschalck, Quai Verboeckhoven, Rue des Sept Pies. Des zones cyclables seront également aménagées dans le centre de Comines durant le mois de mai 2024. Veuillez trouver ci-dessous le planning d'intervention :

#### Rue de la Morte-Lys du 06/05/2024 au 27/05/2024 :

- 06/05/2024 : rabotage du revêtement existant. Le stationnement et la circulation seront interdits de 07h00 à 17h00 :
- 07/05/2024 : pose du nouveau revêtement en hydrocarboné. Le stationnement et la circulation seront interdits de 7h00 à 19h00 ;
- 10/05/2024 : signalisation verticale ;
- 27/05/2024 : signalisation horizontale ;

#### Rue de la Paix du 08/05/2024 au 27/05/2024 :

- 08/05/2024: rabotage du revêtement existant + pose du nouveau revêtement en hydrocarboné. Le stationnement et la circulation seront interdits de 06h00 à 22h00;
- 10/05/2024 : signalisation verticale ;
- 27/05/2024 : signalisation horizontale ;

#### Rue du Sentier du 10/05/2024 au 27/05/2024 :

- 10/05/2024 : signalisation verticale ;
- 13/05/2024 : rabotage du revêtement existant. Le stationnement et la circulation seront interdits de 7h00 à 17h00 :
- 14/05/2024 : pose du nouveau revêtement en hydrocarboné. Le stationnement et la circulation seront interdits de 7h00 à 19h00 :

27/05/2024 : signalisation horizontale ;

#### Rue Neuve du 15/05/2024 au 27/05/2024 :

- 15/05/2024 : rabotage du revêtement existant. Le stationnement et la circulation seront interdits de 7h00 à 17h00 ;
- 16/05/2024 : pose du nouveau revêtement en hydrocarboné. Le stationnement et la circulation seront interdits de 7h00 à 19h00 ;
- 17/05/2024 : signalisation verticale ;
- 27/05/2024 : signalisation horizontale ;

#### Avenue du Canal du 17/05/2024 au 27/05/2024 :

- 17/05/2024 : signalisation verticale ;
- 20/05/2024 : rabotage du revêtement existant. Le stationnement et la circulation seront interdits de 7h00 à 17h00 ;
- 21/05/2024 : pose du nouveau revêtement en hydrocarboné. Le stationnement et la circulation seront interdits de 7h00 à 19h00 ;
- 27/05/2024 : signalisation horizontale ;

# Rue Ligue du Coin de Terre du 17/05/2024 au 27/05/2024 :

■ 17/05/2024 : signalisation verticale ;



20/05/2024 : rabotage du revêtement existant.
 Le stationnement et la circulation seront interdits

#### Rue Lique du Coin de Terre du 17/05/2024 au 27/05/2024 :

- 17/05/2024 : signalisation verticale ;
- 20/05/2024 : rabotage du revêtement existant.
   Le stationnement et la circulation seront interdits de 7h00 à 17h00 ;
- 21/05/2024 : pose du nouveau revêtement en hydrocarboné.
   Le stationnement et la circulation seront interdits de 7h00 à 19h00 ;
- 27/05/2024 : signalisation horizontale ;

#### Rue des Champs le 24/05/2024 :

24/05/2024 : signalisation horizontale ;

#### Rue d'Orléans du 17/05/2024 au 24/05/2024 :

- 17/05/2024 : signalisation verticale ;
- 24/05/2024 : signalisation horizontale ;

# Box à vélos sécurisé :

La Ville de Comines a récemment installé des boxes à vélos sécurisés sur les sites Place Albert ler et rue de la Procession.

Vous pouvez déposer votre candidature pour l'utilisation d'un box à vélos en complétant le formulaire disponible sur le site de la Ville de Comines-Warneton et sur demande auprès du service mobilité via l'adresse mail : mobilite@villedecomines-warneton.be



# LE PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ À COMINES-WARNETON ET SON ACTUALISATION

# **Communication**

Comme annoncé précédemment, à l'instar de nombreuses autres communes wallonnes, la Ville de Comines-Warneton actualise son Plan Communal de Mobilité (PCM) afin de répondre aux enjeux territoriaux et de mobilité actuels. La Ville de Comines-Warneton et la Région Wallonne (SPW Mobilité et Infrastructures), partenaires dans ce processus, ont désigné des bureaux d'études pour les accompagner dans cette étude qui a débuté en 2022. L'ancien PCM datant de 2002, il s'agissait de l'actualiser!

# Un PCM. de quoi s'agit-il ?

Le PCM est un outil stratégique de planification d'une mobilité durable à l'échelle communale pour les 10 prochaines années. Il vise l'organisation et la gestion des déplacements, du stationnement et de l'accessibilité aux lieux de vie et d'activités à l'échelle de la Ville. Il vise également à promouvoir une utilisation raisonnée de la voiture individuelle et la valorisation d'une mobilité active et multimodale. Le PCM définit des options et des actions au niveau stratégique pour les réseaux des divers modes de déplacement (piéton, cyclable, de transports en commun, motorisé, ...) et leur(s) articulation(s).

ments en transports publics, encourager un usage rationnel de la voiture, organiser la gouvernance, améliorer la mobilité scolaire, améliorer le cadre de vie, sécuriser les déplacements, améliorer l'intermodalité et développer les services de mobilité, organiser le stationnement et enfin organiser le transport de marchandises.

# À venir...

La Ville et ses partenaires (représentant·e·s des organes communaux et régionaux de la mobilité) débutent l'établissement du plan d'actions, soit la phase ultime du PCM. Ce plan d'actions reprendra les actions et propositions concrètes à court et moyen terme pour le territoire communal.

Le PCM sera alors soumis à la consultation de la population lors de l'enquête publique en fin de processus.

# C'EST DONC MAINTENANT QUE LA MOBILITÉ DE DEMAIN À COMINES-WARNETON SE DÉCIDE!

## **DES QUESTIONS SUR LE PCM?**

Prenez contact avec nos services via mobilite@villedecomines-warneton.be

Ce PCM viendra en appui des autres politiques et stratégies communales en matière de développement du territoire.

# CIMETIÈRES \_\_\_\_

# **Entre ombre et lumière :**

Une exploration de l'art et de l'histoire des fossoyeurs

À la Société d'Histoire - Hôtel de Ville de Warneton Du 17 mai au 19 juin 2024



#### **Expositions:**

- Exposition de la Région Wallonne « Par-delà ces regards : portraits de fossoyeurs »
- Exposition communale "Les gardiens de l'éternité : une exploration de l'art et de l'histoire des fossoyeurs"
- Exposition de la Société d'Histoire "Y'a un os! Vingt siècles de sépultures à Comines-Warneton"
- Exposition Pierre Tombal (Libramont) " Des os et des bas"
- Mardi 28 mai 2024 à 14h00 : Départ de l'Hôtel de Ville de Warneton Société d'Histoire Visite du cimetière de Warneton et présentation de son nouveau livre «À la découverte de la symbolique et l'imagerie funéraires » par Jacky LEGGE, Intersections asbl Conservateur honoraire des Cimetières de Tournai.
- Jeudi 30 mai 2024 à 18h00 : Église Saints-Pierre-et-Paul de Warneton Séance d'informations par le service administratif « Planifier l'inévitable : Organiser sa fin de vie avec sérénité » (funérailles, don d'organe...).
- Vendredi 14 juin 2024 à 18h00 : Église Saints-Pierre-et-Paul de Warneton Conférence sur les Eco-funérailles par Xavier Deflorenne, Coordinateur Cellule de Gestion du Patrimoine funéraire.
  - "La gestion d'une commune se lit au travers de ses cimetières"

Adresse de la Société d'Histoire de Comines-Warneton : place de l'Abbaye, 3 - 7784 Warneton Renseignements : cimetieres@villedecomines-warneton.be 056/56 10 34

# **Elections - 09 juin 2024**

Nouvel Arrêt de la Cour Constitutionnelle du 21.03.2024 Le vote aux élections européennes est OBLIGATOIRE pour les mineurs à partir de 16 ans

### Convocation

Pour les élections de ce 09.06.2024, vous allez recevoir vos convocations électorales directement dans votre boîte aux lettres!
Si vous êtes belge et que vous avez + de 18 ans: vous allez recevoir 3 convocations:

- ► Une convocation bleue pour l'élection du Parlement européen ;
- ► Une convocation blanche pour l'élection de la Chambre des Représentants ;
- ► Une convocation rose pour l'élection du Parlement Wallon.

Si vous êtes belge et que vous avez 16/17 ans : vous allez recevoir **1 seule** convocation :

Une convocation bleue pour l'élection du Parlement européen.

Si vous êtes ressortissant européen et non belge et vous avez 16/17 ans ou + de 18 ans et inscrit avant le 31.03.2024 : vous allez recevoir 1 seule convocation :

► Une convocation bleue pour l'élection du Parlement européen.

## **Duplicata de convocation**

Pas reçu vos convocations électorales !!! Vous pouvez demander un duplicata dans vos 3 Hôtels de Ville.

Le jour de l'élection, les duplicatas peuvent être délivrés de 9h à 14h dans les deux hôtels de ville ci-dessous :

- Antenne de Comines Place Saint-Anne 21 - 7780 Comines
- Antenne de Ploegsteert
  Place de la Rabecque 7782 Ploegsteert

# <u>Voter, c</u>omment ça se passe ?

En Belgique, le vote est un devoir citoyen pour l'ensemble des Belges mais aussi pour les ressortissants européens qui se sont inscrits comme électeur.

#### Comment ça se passe?

Le jour du scrutin vous vous rendez au bureau de vote entre 08H00 et 14H00, à l'adresse indiquée sur votre convocation, muni de votre carte d'identité et de vos ou votre convocation.

Si je suis un électeur de nationalité belge, je reçois 3 bulletins de vote différents :

- Un bleu pour l'élection du Parlement européen ;
- ► Un blanc pour l'élection de la Chambre des représentants ;
- ► Un rose pour l'élection du Parlement Wallon.

Si je suis un électeur de nationalité belge de 16/17 ans, je reçois 1 seul bulletin :

Un bleu pour l'élection du Parlement européen ;

Si je suis un électeur européen et non belge et que je me suis inscrit avant le 31.03.2024 auprès de ma commune de résidence sur la liste des électeurs, je recois 1 seul bulletin :

 Un bleu pour l'élection du Parlement européen;

Si je suis un électeur européen et non belge de 16/17 ans, je recois 1 seul bulletin :

Un bleu pour l'élection du Parlement européen ;

Ensuite, je me rends directement dans un des isoloirs afin d'émettre mon vote.

## **Procuration**

Vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre au bureau de vote, aucun souci ! Vous pouvez quand-même émettre votre choix au travers d'un mandataire par procuration.

Comment ? Vous pouvez demander un formulaire de procuration dans un des 3 Hôtels de Ville.

**Attention nouveauté !!!** : Les motifs de la procuration devront être attestés sur le formulaire même, soyez vigilent !

Le même formulaire de procuration doit être signé par le mandant et par le mandataire et le motif permettant le vote par procuration est également attesté sur ce même formulaire

#### Pourquoi et délais?

La procuration peut être donnée jusqu'au jour de l'élection dans les cas visés ci-dessous :

L'électeur qui, pour cause de maladie ou d'infirmité, est dans l'incapacité de se rendre au bureau de vote ou d'y être transporté. Le médecin atteste sur le formulaire de procuration que l'électeur est dans l'incapacité de se rendre au bureau de vote ou d'y être transporté suite à la maladie ou à l'infirmité.

L'électeur qui, pour des raisons professionnelles est retenu à l'étranger de même que les électeurs, membres de sa famille ou de sa suite, qui résident avec lui. L'employeur atteste sur le formulaire que l'électeur est dans l'incapacité de se rendre au bureau de vote pour des raisons professionnelles. Si l'électeur est retenu à l'étranger, l'employé atteste aussi pour les membres de sa famille qui résident avec lui.

L'électeur qui, pour des raisons professionnelles se trouve dans le Royaume au jour du scrutin, est dans l'impossibilité de se présenter au bureau de vote. L'employeur atteste sur le formulaire que l'électeur est dans l'incapacité de se rendre au bureau de vote pour des raisons professionnelles.

L'électeur qui, au jour du scrutin, se trouve dans une situation privative de liberté par suite d'une mesure judiciaire. Le directeur de l'établissement pénitentiaire atteste sur le formulaire de procuration que l'électeur se trouve, au jour du scrutin, dans une situation privative de liberté par suite d'une mesure judiciaire.

L'électeur qui, en raison d'une activité liée à ses convictions, se trouve dans l'impossibilité de se présenter au **bureau de vote.** L'organisation en charge des activités religieuses ou de manifestations de ses convictions atteste sur le formulaire que l'électeur, en raison de sa participation à une activité faisant suite à sa liberté de manifester sa religion ou ses convictions, se trouve dans l'impossibilité de se présenter au bureau de vote.

Les étudiants qui, pour des motifs d'étude, se trouvent dans l'impossibilité de se présenter au bureau de vote. La direction de l'établissement d'enseignement atteste sur le formulaire de procuration que l'étudiant, pour des motifs d'étude, se trouve dans l'impossibilité de se présenter au bureau de vote.

La procuration peut être donnée jusqu'à la veille de l'élection dans les cas visés ci-dessous :

L'électeur qui exerce une activité en tant que travailleur indépendant. Le bourgmestre ou le fonctionnaire habilité atteste sur le formulaire de procuration, sur base du numéro d'entreprise et de la déclaration sur l'honneur que l'électeur qui exerce une activité en tant que travailleur indépendant que celui-ci est dans l'incapacité de se rendre au bureau suite aux raisons de ses activités.

L'électeur qui séjourne temporairement à l'étranger (pour un motif non professionnel), et se trouve dès lors dans l'impossibilité de se présenter au bureau de vote le jour du scrutin. Le bourgmestre ou un fonctionnaire habilité atteste que l'électeur séjourne temporairement à l'étranger (pour un motif non professionnel) et se trouve dès lors dans l'impossibilité de se présenter au bureau de vote le jour du scrutin, pour autant que l'impossibilité ait été constatée par le bourgmestre, sur présentation des pièces justificatives nécessaires ou, dans le cas où l'électeur se trouve dans l'impossibilité de produire une telle pièce justificative, sur la base d'une déclaration sur l'honneur.

#### Le jour du scrutin:

- 1. Le mandataire effectue son vote dans son propre hureau
- 2. Ensuite, il votera dans le bureau du mandant. Le mandataire se présentera avec le formulaire de procuration complété et signé ainsi que sa carte d'identité et sa propre convocation qui portera la preuve qu'il a déjà voté.

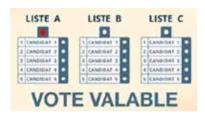
Attention !!! Le mandataire doit remplir les mêmes conditions d'électeurs que le mandant et le mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration.

## **Voter valablement!**

Le vote est un acte réfléchi, voter valablement, c'est important ! Pour être valable, mon vote doit être émis sur une seule et même liste.

#### 3 possibilités de vote au sein d'une même liste :

 Je vote pour une liste en rougissant la case de tête située en-dessous du nom de la liste



 Je vote pour un ou plusieurs candidats d'une même liste en rougissant la case à côté du nom du ou des candidats de mon choix



Je vote pour une liste et un ou plusieurs candidats de cette liste en rougissant la case de tête et les cases à côté du nom ou des candidats de votre choix. Dans ce cas, le vote pour la liste ne compte plus. Ce sont alors les votes de préférence en faveur des candidats qui sont pris en compte.



## 😵 Votre vote sera nul (pas pris en compte) si :

Vous votez pour plusieurs listes



 Vous votez pour un ou plusieurs candidats de partis différents



 Le bulletin de vote est altéré par une marque ou un dessin en dehors des cases de votes



 Le bulletin ne comporte aucune case rougie (vote blanc)



### **Bureau de vote**

Avis important à la population : nous vous invitons à prendre connaissance des nouveautés et changements des adresses des bureaux de vote. Pour rappel, l'adresse et le numéro de votre bureau sont mentionnés sur votre convocation électorale!

LE BIZET | Salle polyvalente

Rue des Trois Evêchés, 43 - 7783 Le Bizet

PLOEGSTEERT | Salle polyvalente

Rue de Messines, 14 - 7782 Ploegsteert

**WARNETON** (Modification!) | **©** École communale

Rempart Godtschalck, 2 - 7784 Warneton

BAS-WARNETON | Salle des fêtes Place Saint-Martin, 6 - 7784 Bas-Warneton

COMINES (Nouveau!) | Athénée Royal Fernand **Jacquemin** 

Chaussée de Warneton, 26 - 7780 Comines

**TEN-BRIELEN (Nouveau: 2 sites!)** 

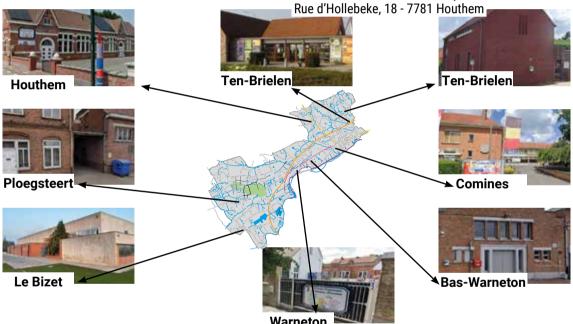
Cafétéria du Moulin Soete

Chemin du Moulin Soete, 2 - 7780 Comines

Maison de Village

Rue des Jardinets, 3 - 7780 Comines

**HOUTHEM (Modification!)** | **Q** École Communale



# SADCO

# **Elections du 9 juin 2024 - TRANSPORTS ADAPTÉS GRATUITS**

A l'occasion des ÉLECTIONS du 9 JUIN 2024, notre association SADCO asbl propose de VOUS TRANSPORTER ALLER/RETOUR de votre résidence jusqu'à votre bureau de vote GRATUITEMENT.

Informations et réservations jusqu'au 31 mai 2024 : 0473/99 73 86

# **Public prioritaire**

- 1. PMR en fauteuil roulant
- 2. PMR utilisant une tribune
- 3. PMR utilislant une béuille

En collaboration avec:



Contacts: Administration communale - elections@villedecomines-warneton.be - 056/56.10.32 Guichet Population - Elections des hôtels de ville de Comines, Warneton et Ploegsteert

# Les sites de vote et plan d'accès

Le jour J, ce seront plus de 10.000 électeurs qui se rendront dans les bureaux de vote, nous vous invitons à utiliser la mobilité douce (à pied, à vélo, à trottinette) pour vous rendre au bureau de vote. Des places de parking sont prévues aux abords des bureaux de vote.

Voici quelques infos concernant les parkings accessibles à proximité.

#### SALLE POLYVALENTE DU BIZET



Parking : Place du Marché (avec partie sans zone bleue) ou Salle polyvalente

#### **ÉCOLE COMMUNALE DE WARNETON**



Parking : Quai Verboeckhoven ou Rempart Godtschack

#### SALLE POLYVALENTE DE PLOEGSTEERT



Parking : Place de Ploegsteert ou dans la Rue de Messines

#### SALLE DES FETES DE BAS-WARNETON



Parking:
Place de Bas-Warneton
ou dans la rue de
l'Ancienne Place

#### **ÉCOLE COMMUNALE D'HOUTHEM**



Parking : Salle Polyvalente ou dans la rue d'Hollebeke

#### MAISON DE VILLAGE DE TEN-BRIELEN



Parking: Maison de Village ou dans la rue des Jardinets

#### CAFÉTÉRIA DU MOULIN SOETE DE TEN-BRIELEN



Parking : Cafétéria et Moulin Soete

#### ATHÉNÉE ROYAL DE COMINES



Parking : Voir plan en annexe

Pour plus d'info, contactez-nous au 056/56.10.32 ou elections@villedecomines-warneton.be

#### CAMPAGNE DON D'ORGANES

Lors des prochaines élections, Beldonor aimerait promouvoir le don d'organes.

Le don d'organes est un geste qui peut sauver des vies et améliorer la qualité de vie de nombreuses personnes!

Pour cela, Beldonor mettra à la disposition des familles avec enfants, des tirelires en carton à assembler. Ceuxci seront disponibles dans votre bureau de vote (une par famille).

Ces tirelires sont illustrées dans le but de sensibiliser au don d'organes, au moyen d'un support ludique et éducatif. Un QR-Code présent sur la tirelire donne accès au jeu DonorHero. Ce jeu en ligne permettra aux enfants, en famille ou en classe, de découvrir ce qu'est le don d'organes, son importance et ses implications.

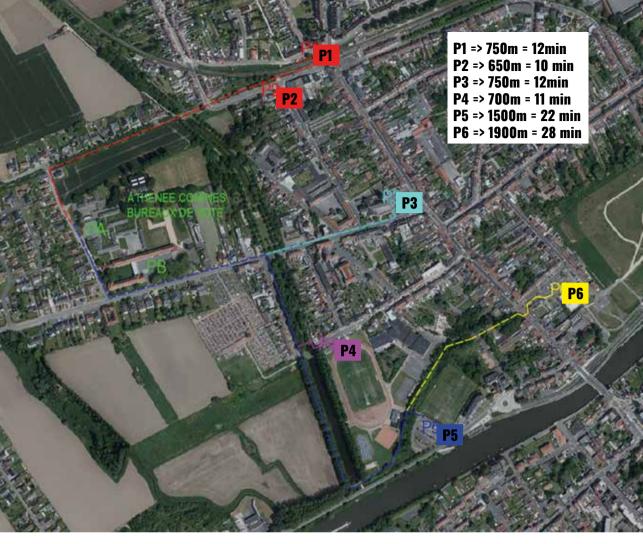
#### Mais que dit la loi Belge?

En Belgique, une loi pour les prélèvements et la transplantation d'organes a été votée en 1986 et mise en application en 1987. La loi établie pour les prélèvements et la transplantation d'organes repose sur le principe « QUI NE DIT MOT, CONSENT ». Elle signifie que chaque citoyen est d'accord pour donner ses organes s'il ne dit rien.

Par contre, notre pays dispose d'une loi qui est bien faite car elle nous laisse la possibilité de manifester notre accord ou notre opposition à un éventuel don d'organes. Elle nous invite donc à y penser de notre vivant.

Pour exprimer votre volonté, c'est très simple, il suffit de vous rendre au Service Etat-Civil de votre commune avec votre carte d'identité et nous enregistrons directement votre choix.

Pour plus d'info sur le don d'organe, contactez-nous au 056/56.10.29 ou valerie.dutilly@villedecomines-warneton.be



# **OÙ SE GARER?**

# **PARKINGS À PROXIMITÉ**

PA. parking Athénée Royal

30 places disponibles

**PB.** parking Athénée Royal

40 places disponibles

P1. parking rue des combattants

places disponibles

P2. parking rue des déportés

places disponibles

P3. parking Place Sainte-Anne

40 places disponibles + 2 PMR

**P4.** parking Rue de la Procession 30 places disponibles + 1 PMR

**P5. parking Route des Écluses** 110 places disponibles + 1 PMR

P6. parking du Pont-Neuf

16 places disponibles

# **Les beaux jours sont de retour :** Une invitation à la prudence face aux nuisances sonores !



Avec le printemps, les journées ensoleillées et les températures douces incitent de nombreux citoyens à entretenir leurs jardins et leurs pelouses. Cependant, alors que nous nous réjouissons tous de cette saison agréable, il est essentiel de considérer les impacts potentiels des nuisances sonores générées par les activités de jardinage, en particulier la tonte des pelouses.

La tonte des pelouses est l'une des principales sources de bruit pendant les saisons printanières et estivales, et est souvent effectuée le weekend lorsque les gens cherchent à profiter de leur temps libre en plein air. Pourtant, il est crucial de trouver un équilibre entre l'entretien de nos espaces extérieurs et le respect du bien-être de chacun.

# Voici quelques conseils pour réduire les nuisances sonores liées à la tonte des pelouses :

- Choisir des horaires appropriés : Évitez de tondre votre pelouse tôt le matin ou tard le soir lorsque les gens ont tendance à dormir ou à se reposer. Privilégiez les après-midis ou les heures où le bruit peut être mieux toléré.
- Utiliser du matériel silencieux : Optez pour des tondeuses à gazon électriques ou à batterie plutôt que des modèles à essence, qui sont généralement plus bruyants. De plus, assurez-vous que votre équipement est bien entretenu pour réduire les vibrations et le bruit.
- ◆ Réduire la fréquence de tonte :
  Au lieu de tondre votre pelouse
  chaque semaine, envisagez de le
  faire toutes les deux semaines ou
  lorsque cela est vraiment nécessaire. Cela permettra de réduire le
  nombre de fois où vous exposez
  votre voisinage au bruit de la
  tondeuse.
- Conserver une bonne entente dans le quartier : annoncer ses travaux de jardinage et convenir d'un horaire bien à l'avance avec les voisins (lorsque c'est possible) est une bonne manière de prévenir les frustrations et les conflits.

En adoptant ces pratiques, nous pouvons tous contribuer à créer un environnement extérieur plus paisible et respectueux.

En cette saison de renouveau, engageons-nous à profiter des beaux jours de manière responsable.

Les horaires règlementaires pour ce type de travaux de jardinage sont inscrits à l'article 88 du RGP (règlement général de police)

Du lundi au samedi, sur le territoire de la Ville, l'emploi de pompes, tronçonneuses, appareils de pulvérisation, tondeuses à gazon, motoculteurs, appareils ou engins à moteur (tels que coupe bordures, etc....) et jouets (actionnés par moteur) ou autres, est interdit : - Entre 20h et 07h du matin du 01/11 au 31/03

- Entre 21h et 06h du matin du 01/04 au 31/10 (modifié en CC du 21.01.2014, 13ème objet)

Les dimanches et jours fériés, l'emploi de ces engins n'est toléré que de 15 h à 18 h.

Les agriculteurs utilisateurs d'engins agricoles et les services d'utilité publique ne sont pas visés par la présente disposition.

Le non-respect et les nuisances peuvent conduire à un constat et donc à une amende administrative comprise entre 50€ et 500€.

# Interdiction aux propriétaires, gardiens ou surveillants d'animaux de les laisser divaguer ou errer dans l'espace public.

Le service des gardiens de la paix et la Police locale tiennent à vous rappeler qu'il est interdit et ce, sur l'ensemble du territoire de Comines-Warneton de se promener avec des chiens qui ne sont pas tenus en laisse. Cette mesure est valable pour n'importe quel

animal.

A de multiples reprises, nos services ont constaté que des propriétaires laissaient divaguer leurs animaux dans l'espace public, ce qui peut être dangereux (bois, chemins, bord de lys, canal et parfois même en centre-ville). C'est pourquoi la Ville a fait l'acquisition de panneaux rappelant cette disposition.

Ils seront placés à des points stratégiques de l'entité mais la règle est valable partout. La zone grillagée prévue à cet effet dans le parc des près de la Lys est le seul endroit où la divagation est autorisée toujours sous la responsabilité du propriétaire.

Pour rappel, le non-respect de l'article 105 du Règlement Général de Police est passible d'une amende administrative allant de 100 jusqu'à 300 € (doublée en cas de récidive).

# Policier d'un jour : Sensibilisation routière aux abords des écoles de l'entité



Dans le cadre de l'opération « Policier d'un jour » créée sur initiative du Conseil communal des enfants de Comines-Warneton, une action de sensibilisation a été lancée aux abords des écoles de notre entité. Cette initiative vise

à rappeler aux usagers de la route l'importance de la prudence et du respect des règles de circulation dans ces zones particulièrement sensibles.

Les zones scolaires sont des lieux où la vigilance doit être maximale. En effet, la présence d'enfants qui se déplacent à pied ou à vélo aux heures d'entrée et de sortie des classes accroît considérablement les risques d'accidents. Malheureusement, malgré les dispositifs de signalisation et les limitations de vitesse, les comportements dangereux persistent, mettant en péril la sécurité des plus jeunes. Plusieurs infractions au code de la route sont régulièrement constatées telles que l'usage du téléphone au volant, le non-port de la ceinture de sécurité ainsi que le stationnement sur trotoir/stationnement dangereux.

Das le cadre de l'action « Policier d'un jour », un enfant, membre du Conseil communal des enfants, vêtu d'un uniforme de Police participe au bon maintien de la circulation devant son école, accompagné par un policier. Le binôme sensibilise les conducteurs qui seraient en infraction vis-à-vis du code de la route. Le message porté par un enfant a, de ce fait, beaucoup plus d'impact vis-à-vis des conducteurs et usagers.

Parallèlement, des actions de sensibilisation ont été menées auprès des élèves pour les encourager à adopter des comportements sûrs lors de leurs déplacements à pied ou à vélo. Ces initiatives visent à inculquer dès le plus jeune âge les bonnes pratiques en matière de sécurité routière, afin que les enfants deviennent des usagers responsables de la route

La sensibilisation des conducteurs aux abords des écoles est une mesure indispensable pour garantir la sécurité des enfants. Grâce à une action coordonnée entre les autorités locales et les écoles, il est possible de créer un environnement routier plus sûr où chacun peut se déplacer en toute sécurité.

## COMMUNICATION DU CPAS \_\_\_\_\_



Samedi 1" Juin 2024 | Home Sacré-Coeur de 10h à 17h | Ploegsteert

De nos jours, il n'a jamais été aussi important de discuter du sujet de l'énergie en vue de maitriser son budget et de préserver notre environnement. C'est la raison pour laquelle notre CPAS est heureux de vous convier à sa journée de l'énergie qui se tiendra le 1er juin prochain sur le site du Home Sacré Cœur à Ploegsteert.

# Au programme de cette journée, vous découvrirez :

- Des conseils pratiques pour économiser de l'énergie dans votre quotidien
- Des stands et conférences : choisir le bon fournisseur, tout savoir sur les primes habitation, ...
- Des échanges avec des experts du domaine de l'énergie (ex. : le comp-

teur communicant)

- Des activités ludiques et éducatives pour toute la famille
- Et bien plus encore!

Que vous soyez un fervent défenseur de l'environnement ou simplement à la recherche de conseils pour réduire vos consommations, améliorer les performances énergétiques de votre logement, cette journée est faite pour vous!

> 1er juin 2024 À partir de 10h00 Site du Home Sacré Cœur à Ploegsteert

Marquez la date sur votre calendrier et préparez-vous à une journée enrichissante et divertissante. Nous avons hâte de vous y rencontrer!

Plus d'informations sur www.cpas-comines.be/jde

# PERMANENCES JURIDIQUES GRATUITES

L'aide juridique est proposée sur rendez-vous. La prise de rendez-vous s'effectue en téléphonant au 056/39.39.39 durant les heures d'ouverture du CPAS.

Rendez-vous sur notre site internet www.cpas-comines.be pour découvrir les différents documents à apporter lors de la permanence.

LA PERMANENCE JURIDIQUE SE DEROULE CHAQUE DEUXIÈME JEUDI DE CHAQUE MOIS

Personne de contact :

Nadine Wittezaele 056/39 08 09 ou 056/39 39 39 nadine.wittezaele@cpas-comines.be www.cpas-comines.be

# À LA MJ CARPE DIEM LA MAISON DES JEUNES DE COMINES-WARNETON

NE LOUPEZ RIEN EN VOUS INSCRIVANT À NOTRE NEWSLETTTER SUR WWW.MJCARPEDIEM.BE.

#### L'ACCUEIL À COMINES est situé au 133 de la rue de Wervicq à Comines (B). Il est ouvert le mercredi de 14h à 19h, le jeudi de 15h30 à 19h, e vendredi de 15h30 à 21h, le samedi de 10h à 16h. (De 12 à 26 ans)













Reste en contact avec la MJ sur le site internet et sur tes réseaux sociaux préférés ou par mail à info@mjcarpediem.be



Mercredi 15 mai de 14h30 à 17h

## CONCOURS D'AFFICHE FLECTORALE

Participe à un concours autour du thème des élections européennes! Dans le cadre du parcours «Ta voix».



Vendredi 17 mai à partir de 18h

## «DEVIENS ADMINIS-TRATEUR DE TA MJ»

Ta voix compte bien plus que tu ne le croies! Comment? Viens le découvrir pendant ce rendez sur l'OA de la MJ!



Mercredi 22 mai à partir de 14h30

## JEU DE PLATEAU GÉANT

Dans le cadre du mois sans tabac, en partenariat avec Agora jeunes et la ville de Comines.

Vendredi 24 mai de 18h à 22h

Viens rencontrer le quartier autour d'un moment convivial! Rendez-vous au jardin communal (Rue de la Victoire) pour une auberge espagnole et bien d'autres!

Vendredi 31 mai à partir de 17h

MADE IN CARPE DIEM

C'est LA journée à ne pas manquer pour admirer les ieunes des ateliers! Rendez-vous au marché couvert.

Nouvelle procédure Inscription sur place à la MJ Plus d'infos sur notre site: www.mjcarpediem.be

# À PLOBI



Vendredi 24 mai pendant l'accueil

## **TOURNOI DE BADMINTON**

Tu es un vrai fou du volant ? Alors prouve le en mettant des smashs !



Mercredi 29 mai pendant l'accueil

MÖLLKY PARTY

Molquoi? Viens (re)découvrir ce jeu de quille finlandais!

#### PLOBI, L'ANTENNE DE LA MJ À PLOEGSTEERT / LE BIZET

Rue d'Armentières 167, entrée via la cour. Entrée libre pour les jeunes de 12 à 26 ans. Mercredi 16h-19h / Vendredi 16h-19h / Samedi 15h-18h.



# VACANCES DE PRINTEMPS

Lundi 6 mai à 8h

## **VIRÉE À BRUXELLES ET STREETFOOD (19€)**

On part à 8h en train vers Bruxelles et on se régale dans le quartier de Matonge

Mardi 7 mai de 10h à 19h30

# LÉGENDE ET ACCROBRANCHE À TOURNAI (35€)

Rendez-vous à 10 h la gare pour journée d'accrobranche et trampolines. Pense à prendre des chaussures fermées, des gants et ton pique-nique

Mercredi 8 mai de 10h à 17h30

# LAGO ET LOUP-GAROU (25€)

Rejoins-nous pour une matinée de jeu autour des loups-garous de Thiercelieux. Ensuite, "le village" ira festoyer dans les eaux du Lago de Courtrai.

Vendredi 10 mai et Samedi 11 mai

## **WAPI Z (25€)**

Rejoins-nous pour deux jours de jeu de rôle autour du thème de docteur. Who





# PERMANENCES DU SERVICE SOCIAL

Hôtel de Ville - Place Sainte-Anne, 21 - 7780 Comines

✓ **SFP (ONP)** (Office National des Pensions) 1er lundi du mois (08h30 > 11h30).

Lundi 6 mai - Sur rendez-vous au 1765

✓ **INASTI** (Institut National Assurances Sociales Travailleurs Indépendants) Travailleurs salariés et indépendants de Belgique.

Lundi 6 mai - Sur rendez-vous au 1765

√ SPF Personnes Handicapées

Allocations pour personnes handicapées.

Changement de jour : Vendredi 17 mai.

OFFICE DE LA NAISSANCE ET DE L'ENFANCE

# **ACTIVITÉS COLLECTIVES 2024**

## SAMEDI 18 MAI - À 09H

Premiers secours bébés et enfants présentés par Chantal Coulie formatrice à la Croix-Rouge

Rue de la Gare 59 - 7780 Comines

Inscription obligatoire auprès de

- ► Morgane 0499/99.80.55
- ► Marie-Aude 0492/91.10.27
  - ► Caroline 0491 86 23 71

# BLIND COFFEE Aura Lieu le 15 mai

# ALZHEIMER CAFÉ AURA LIEU LE 28 MAI

Groupe Parkinson mardi 14 mai de 14h à 16h dans la salle Gilbert DELEU de la maison de Village de Ten-Brielen.

# Rendez-vous bien-être



# Vous pensez être accro à l'ALCOOL ?

Ce produit vous obsède ?
Vous en avez assez d'en avoir assez ?
Il est possible de retrouver un chemin
de LIBERTÉ en une vraie vie.
Un «GROUPE des ALCOOLIQUES ANONYMES»
peut vous y aider en votre localité
078/15 25 56.



# **Vendredi 17 mai 2024 Séance d'informations sur les élections**

Vous n'êtes pas sans savoir que 2024 est l'année des élections fédérales - régionales - européennes, mais aussi celles des communales - provinciales et du CPAS. Les premières ont lieu le 9 juin 2024 et les secondes, le 13 octobre 2024.

Pour cela, nous vous invitons à une séance d'informations afin de vous expliquer le fonctionnement d'une journée de vote.

Où ? à la Maison de Village à Ten-Brielen à 14h30

Clôture des inscriptions le 10 mai

# Mardi 28 mai 2024 Après-midi loto

Deuxième édition de cette année!

Venez tenter de remporter l'un des nombreux

beaux lots. Vous passerez un agréable après-midi.

Salle des Fêtes de Bas-Warneton

Début de la partie à 13h30

2€/ une carte - 5€/ 3cartes

Nombre de places limité.

!!! Inscription obligatoire !!!

Clôture des inscriptions le 17 mai



# **Vendredi 7 juin 2024 Randonnée** en collaboration avec l'AGISC

Profitez des paysages et des coins perdus de notre Ville en faisant une randonnée, seul(e) ou entre amis.

2 parcours seront possibles:

- Parcours de 1 km 1,5 km sur terrain plat accessible aux P.M.R.
- Parcours de +- 4 km

#### Clôture des inscriptions le 31 mai



# Mercredi 10 juillet 2024 Fête Franco-Belge

Venez passer un agréable moment animé par Monsieur VERHAME Jean-Luc. Un café et une pâtisserie vous seront offerts. 4€/personne De 13h30 à 17h30 Salle des sports de Saint-Henri Comines

Clôture des inscriptions le 28 juin

Pour toutes informations ou inscriptions, n'hésitez pas à contacter Cassandra ou Leslie au 056/56.10.36 oucommissionaines@villedecomines-warneton.be ou au guichet n°2 de l'Hôtel de Ville de Comines.



Suivez-nous sur Conseil Consultatif Ainés Comines-Warneton

# C O N C O U R S P H O T O S

Voici les 4 autres gagnants d'avril (Le printemps)





#### En mai

#### Rails et trains

Date limite de réception de vos photos le 10 mai

#### En juin :

#### Escapade urbaine

Date limite de réception de vos photos le 10 juin





# Règlement du concours disponible sur le site de la ville :

https://www.villedecomines-warneton.be/a-laune/reglement-concours-photos.jpg/view ou sur simple demande par mail :

vacomines@gmail.com par téléphone : 056/56 10 69

Nul besoin d'être grand photographe pour immortaliser un moment simple de la vie.

un mélange de couleurs, la beauté de la nature, un zoom sur ....

Si, par la photo, vous pouvez nous faire partager une émotion, participez !!!